



Kako Nubukpo

***Une solution pour l'Afrique.
Du néoprotectionnisme aux biens communs***

Odile Jacob, octobre 2022, 295 pages

Dans cet ouvrage, le commissaire chargé du développement de l'agriculture, des ressources en eau et de l'environnement de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), K. Nubukpo, présente ses propositions pour l'avenir de l'Afrique. Elles s'appuient notamment sur des sources bibliographiques variées. Face aux défaillances des marchés et des États, il envisage la gestion des « biens communs » (terres, monnaie, numérique, etc.) comme une solution de développement endogène, optimisant l'utilisation des ressources et évitant leur prédation. Il préconise l'instauration d'un néoprotectionnisme africain (moindre intégration commerciale, stabilisation des prix agricoles) et le développement de l'agro-écologie (usage intensif et durable des facteurs naturels), pour assurer la souveraineté alimentaire du continent.

Le troisième chapitre, « Les paysanneries au centre de la souveraineté alimentaire », présente les atouts et les limites de l'agriculture familiale ouest-africaine, puis analyse les modèles agro-industriels prônés dans plusieurs plans d'émergence nationaux. Souvent soutenue par des incitations fiscales fortes, cette agriculture exportatrice permettrait de créer des emplois grâce à la transformation locale de produits, pour l'instant exportés sous forme brute. Cependant, ses effets d'entraînement sont souvent surestimés et l'intégration des producteurs agricoles dans son déploiement n'est pas toujours envisagée. L'auteur estime donc qu'elle n'offrirait pas la solution escomptée à la crise alimentaire et au choc de demande que pourrait connaître le continent à l'horizon 2050, sous l'effet de la croissance de la population, de son urbanisation et de l'évolution des régimes alimentaires. Il promeut l'agro-écologie soutenue et facilitée par la reconnaissance (subventions, crédits, défiscalisations, etc.) des services écosystémiques rendus et appelle à refonder les politiques agricoles et environnementales : gestion et propriété du foncier, encadrement des prix payés aux producteurs, stocks, subventions aux consommateurs pauvres, organisation des filières, services publics en zone rurale. À cet effet la prospective, aux niveaux régional et national, permettrait selon lui « d'avancer vers un récit national et continental à long terme et de soutenir à tous les niveaux des choix publics structurants ».

Amandine Hourt
Centre d'études et de prospective
MASA
amandine.hourt@agriculture.gouv.fr